

Taxe d'apprentissage 2022

A régler avant le 31 mai 2022 !

Bordereau de versement du solde de 13%

Calcul du solde (13%) de la taxe d'apprentissage.

Merci de compléter les cellules de couleur verte !

Masse salariale brut versée en 2021 (MSB) = 0,00 €

Taxe d'apprentissage Brute = MSB x 068 % 0 €

Le solde (13%) du produit de la taxe d'apprentissage due ((TAB x 13%) 0 € A payer directement auprès du lycée Benoit FOURNEYRON, au plus tard le 31 mai 2022

Votre dénomination :	
Votre adresse :	
Votre N° de SIRET :	
Personne à contacter :	
Votre N° de téléphone :	
Votre mail :	

Mon entreprise verse au titre du solde de la taxe d'apprentissage destiné à des dépenses libératoires effectuées en application de l'article L6241-4 du code du travail au lycée professionnel benoit FOURNEYRON.

Solde à payer le plus tard le 31 mai 2022

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	42000	00001001063	04	TPST ETIENNE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1420	0000	0010	0106	304	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

LP BENOIT FOURNEYRON

Signature + cachet

Joignez obligatoirement la copie de votre ordre de virement

Lycée professionnel Benoit FOURNEYRON, 24 rue Virgile - CS 90215 - 42013 SAINT-ETIENNE cedex 2